



Bulletin d'information de la Commune d'Assesse
Assesse - Courrière - Crupet - Florée - Maillen - Sart-Bernard - Sorinne-la-Longue

Perspectives & Réalités

Décembre 2025

121



Economie - La cuisine de Maude à Florée - p.8

Sport - Un nouveau souffle pour le football d'Assesse - p.11

Les bons plans pour des fêtes réussies - p.13

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

LE PAIN D'ANTAN

GEMBLoux
Chaussée de Namur, 142
Tel. : 081/611 600

WIERDE
Rue de Jausse, 97
Tel. : 081/58 88 83

lepaindantan.be
SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR   

Et si on parlait de vos assurances ?



Eric Polet, Steve Detal et Myriam Wuidart vous proposent un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances avec la garantie d'une indépendance totale vis-à-vis des compagnies.

Ch. de Marche, 77 - 5330 ASSESSE
T. 083/65 62 02
info@polet-detal.be
FSMA 063133
N° entreprise BE 867.766.354
www.polet-detal.be

polet & detal
assurances



VIDANGE
BOTTON

083/65.51.39 | 085/21.15.75
081/74.25.88
info@vidangebottton.be
Rue de Lustin 4 - 5330 Maillen
www.vidangebottton.be



Vidanges | Nettoyages | Débouchages | Curage | Inspection caméra

DELFOSSSE et fils
Entreprise générale de Rénovation



Transformations de A à Z,
toiture, garde-corps, terrasse,
parquet, carrelage, électricité,
carport, salle de bain,...

083/65.60.60
0479/38.93.66
info@delfosse-fils.be

www.delfosse-et-fils.be

2A, rue de Crupet 5330 Maillen

Chères Assessoises,
chers Assessois,

Des fêtes locales et durables

Les fêtes de fin d'année sont un moment particulier dans la vie de nos communes. Elles marquent une pause, une occasion de se retrouver et de porter attention à ce qui nous entoure.

À Assesse, nous avons la chance de pouvoir compter sur un tissu local riche, dynamique et engagé. Nos commerçants, artisans et producteurs sont les acteurs essentiels de notre quotidien. Les soutenir, c'est renforcer notre économie locale, préserver nos savoir-faire et encourager une consommation plus responsable. En cette période festive, consommer local, c'est aussi faire le choix du sens, de la qualité et de la proximité.

La commune encourage vivement cette démarche. Elle s'inscrit dans une vision plus large : celle d'un territoire vivant, solidaire et tourné vers l'avenir. Nous voulons un tourisme durable, respectueux de notre environnement, de notre patrimoine et de la vie de nos habitants. Cette ambition repose sur une cohabitation harmonieuse entre ceux qui vivent ici et ceux qui viennent découvrir nos paysages, nos villages et nos initiatives.

Les fêtes sont aussi l'occasion de redécouvrir la richesse touristique qui nous entoure. À deux pas d'Assesse, une foule d'expériences s'offrent à vous : événements, découvertes culturelles, activités nature ou gourmandes. « Partir loin, tout près ». L'Office du Tourisme est à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans vos choix.

Ensemble, faisons de cette période un moment d'engagement, de partage et de soutien à notre territoire.

Toute l'équipe vous souhaite une merveilleuse année 2026.

Véronique Wyns,
Coordinatrice du Service Tourisme-Culture d'Assesse,
pour le Comité de rédaction

121 - Décembre 2025

Photo de couverture :

Crédit photo : ©OTA

Revue bimestrielle

Echevinat de la communication :

communication@assesse.be

Equipe de rédaction :

- Mmes M. DANS, C. PIERRET, V. WYNS, M. PAULUS et C. VAUSE.
- MM. R. BURLET, F. LANDRAIN et JL MOSSERAY.

Sommaire

Conseil communal	4
CCATM	4
Bien-être animal	5
Population-État civil	6
Bibliothèque	7
Collecte des sapins	7
Economie	8
Social	9
Mobilité et sécurité	10
Sport	11
Accueil extrascolaire	11
Tourisme	12
Environnement	16
Sécurité	18
Electricité	18
L'Assessible	19 à 22

ADMINISTRATION COMMUNALE

Esplanade des Citoyens, 4 – 5330 ASSESSE
Accueil : 083 63 68 99

Lun. : 14h à 19h

Mar. Jeu. Ven. : 8h30 à 12h

Mer. : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Sam. : 9h à 11h30, le 1^{er} samedi du mois

Du sam. 12h au lun. 8h :

083 65 50 55 (appels déviés)

Direction générale : direction.generale@assesse.be

Service comptabilité : comptabilite@assesse.be

Service population : population@assesse.be

Enseignement : enseignement@assesse.be

Personnel : personnel@assesse.be

Communication : communication@assesse.be

Taxation : taxes@assesse.be

Accueil extrascolaire : lidwin.chamberland@assesse.be

Service cadre de vie : cadredevie@assesse.be

Services techniques : travaux@assesse.be

Service Tourisme-Culture : tourisme@assesse.be

Bibliothèque communale : biblio@assesse.be

Régie Communale Autonome des Sports : rcas@assesse.be

Conseil communal

Au registre des délibérations

Les séances du Conseil communal des 21 août et 18 septembre 2025 ont été riches en décisions importantes pour la vie locale. Voici un tour d'horizon des points marquants.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le Conseil a pris acte :

- du rapport administratif de l'exercice 2024 ;
- du rapport de rémunération 2025 (exercice 2024).

CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL

Le Conseil a pris acte de la démission de Monsieur Georges Gilkinet. Après le refus de mandat des deux premières suppléantes, Monsieur Fabrice Remacle a été installé comme nouveau conseiller communal. Il a prêté serment lors de la séance du 18 septembre.

PRÉSENTATION DE L'ASBL AMBULANCE MOBILITÉ RESCUE

Le président de l'ASBL a présenté les missions de cette structure spécialisée dans la gestion de crises (coupures d'eau, évacuations, etc.). L'accent a été mis sur la collaboration avec les communes, la formation du personnel communal et l'importance de la cartographie des risques.

ENSEIGNEMENT

- Approbation d'une convention avec le CECP pour accompagner les écoles communales dans leur plan de pilotage.
- Rectificatif de la liste des enseignants à nommer.

- Octroi d'un congé pour exercice d'une autre fonction dans l'enseignement.
- Désignation d'un enseignant sur fonds propres.
- Convention d'occupation de la piscine de l'internat Saint-Paul de Godinne pour l'année scolaire 2025-2026.

URBANISME ET CADRE DE VIE

- Avis défavorable rendu sur le projet de parc photovoltaïque à Sart-Bernard, avec appel à une meilleure accessibilité des dossiers d'enquête publique.
- Approbation de la vente d'une parcelle communale boisée à Maillen (31.350 €), après autorisation de soustraction au régime forestier.
- Lancement de la procédure de mise à l'écrit des baux à ferme oraux.
- Approbation du marché pour la révision du Schéma de Développement Communal (SDC), pour un montant estimé à 145.200 € TVAC.

MOBILITÉ DOUCE ET SÉCURITÉ

- Approbation d'un règlement complémentaire de circulation à Sart-Bernard : un chemin est désormais réservé aux piétons et cyclistes entre deux rues du village.

TRANSPORT SCOLAIRE

- Le Conseil a approuvé l'achat d'un nouveau car scolaire pour un montant estimé à 205.700 € TVAC (170.000 € HTVA). Ce véhicule renforcera le service de transport pour les huit implantations scolaires de la commune.

FINANCES

- Prise d'acte de l'approbation des comptes annuels 2024 par la tutelle.
- Prise d'acte de l'adhésion au droit de tirage dans le cadre de l'accord régional « Tax On Pylons III ».
- Abrogation de la taxe communale sur les pylônes GSM pour les exercices 2024 à 2027.

MANDATS ET REPRÉSENTATIONS

- Approbation de la participation à l'assemblée générale de l'intercommunale IMAJE.
- Approbation de la décharge aux administrateurs de la Régie Communale Autonome des Sports (RCAS).
- Le Conseil désigne Monsieur Vincent Wauthier pour représenter la commune au sein du Comité de pilotage de la Charte paysagère.

SPORTS

- Approbation du bilan 2024 de la RCAS.
- Approbation d'une convention d'avance de trésorerie à la RCAS.

CCATM

Mise en place de la nouvelle Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité d'Assesse (CCATM)

Le Ministre a approuvé en date du 16 juin 2025 le renouvellement de la CCATM d'Assesse.

Participation citoyenne :

Outil fondamental de démocratie participative, la CCATM est un organe consultatif rassemblant les forces vives en présence dans une commune. Mise en place par le pouvoir communal, elle est habilitée à lui remettre des avis motivés portant sur des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Elle intègre ainsi le citoyen dans un débat qui le concerne et joue, à ce titre, un rôle d'expert collectif au profit d'un meilleur cadre de vie.



Composition :

- Président : LABAR Hugues
- Membres :

N°	Effectif	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
1	REULIAUX Jean-Marc	PIERSON Nicolas	OFFERGELD Antoine
2	DE BRUYN Alain	LANTONNOIS VAN RODE André	DHONDT Thomas
3	DAHIN Adrien	DELAITE Benoît	BAUFAYS Françoise
4	TASIAUX Pierre	CUNIN Stéphane	DEVROYE Luc
5	ANDRE Pascal	WILMOTTE Sofie	VAUSE Cécile
6	WARZEE Charlotte	JAUCOT Camille	DEBLIER Jeoffray
7	JACOBS Gaëlle	PASCOLO Eliane	WATELET Gérald
8	AVEREYN Mélanie	RAES Dominique	VAN CAUWENBERG Léna

En gris : quart communal.

- Représentant du Collège avec voix consultative : WAUTHIER Vincent, Echevin de l'Urbanisme.
- Le Secrétariat de la présente Commission est assuré par JANDRAIN Jean-François (083/636848 – CCATM@assesse.be)

Défis pour les 6 années à venir : analyse de demandes de permis d'urbanisme, permis unique et d'urbanisation, renouvellement du Schéma de Développement Communal, urbanisation de la ZACC de la Gendarmerie à Assesse, mise en œuvre de la ZACC Vivier l'Agneau à Courrière, extension du Parc d'Activité Economique de la Fagne, etc.

Bien-être animal

Feux d'artifice interdits : une mesure pour la sécurité et le bien-être animal

À l'approche des fêtes de fin d'année, la Commune d'Assesse rappelle que l'usage de feux d'artifice et de pétards est strictement interdit, tant sur le domaine public que privé, conformément à l'article 31 du Règlement général de Police administrative.

Cette interdiction vise à préserver la sécurité publique, mais aussi à protéger les animaux, qu'ils soient domestiques ou sauvages. En effet, les détonations des feux d'artifice peuvent atteindre jusqu'à 160 décibels, un niveau sonore comparable à celui d'un avion au décollage. Ce vacarme soudain et intense provoque chez les animaux des réactions de panique, de fuite, voire des crises cardiaques.

Animaux domestiques :

stress et fugues

Les chiens, chats et chevaux sont particulièrement sensibles aux bruits forts. Chaque année, de nombreux animaux domestiques prennent la fuite,

se blessent ou se perdent à cause de la peur provoquée par les explosions. Certains développent des troubles du comportement ou refusent de sortir pendant plusieurs jours.

Faune sauvage :

désorientation et mortalité
Les oiseaux sont également gravement affectés. Réveillés en pleine nuit, ils quittent leur nid en panique, s'épuisent en vol ou s'écrasent contre des obstacles. Des études ont montré que les feux d'artifice peuvent entraîner l'abandon des couvées, des lésions auditives, et même des mortalités massives lors de grands événements.

Pollution environnementale

Au-delà du bruit, les feux d'artifice libèrent dans l'air un cocktail de produits chimiques toxiques : perchlorates, métaux lourds, résidus de poudre noire... Ces substances polluent l'eau et les sols et intoxiquent les animaux, notamment les espèces aquatiques.

Comment protéger les animaux pendant les fêtes ?

- Gardez vos animaux à l'intérieur dès la tombée de la nuit.
- Fermez les fenêtres et les rideaux pour atténuer les bruits et les lumières.
- Créez un espace rassurant avec leurs jouets et couvertures.
- Évitez les promenades nocturnes les jours de festivités.
- Identifiez vos animaux (puce, collier), utile en cas de fugue.
- Prévenez vos voisins si vous avez des animaux sensibles.
- Signalez tout feu d'artifice illégal à la police locale.

Sources et références

- Règlement général de Police administrative – Commune d'Assesse
- Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO)
- Fondation 30 Millions d'Amis
- Animal Welfare Institute – Impact of Fireworks on Wildlife
- European Chemicals Agency – Pollution due to pyrotechnics

Population – Etat civil

Naissances

(mai à septembre 2025)

02/05/2025 – Tom GUINOT, enfant de Caroline PIRE et Yann GUINOT, Courrière

08/05/2025 – Adèle PICCHIONE, enfant d'Audrey SÉRÉ-PEYRIGAIN et Pietro PICCHIONE, Assesse

15/05/2025 – Blake PRÉAUX, enfant de Caroline GEORGES et Nathan PRÉAUX, Florée

03/06/2025 – Rosalie JOANNES, enfant de Géraldine THIRION et Corto JOANNES, Sorinne-la-Longue

06/06/2025 – Arthur GIELEN, enfant d'Émilie STEFENS et Julien GIELEN, Courrière

09/06/2025 – Alya BERGHMAN, enfant d'Astrid HENRARD et Frédéric BERGHMAN, Sart-Bernard

10/06/2025 – Théo VAN DEN HEUVEL, enfant d'Aline ISTACE et Simon VAN DEN HEUVEL, Assesse

12/06/2025 – Gaspard SPANI, enfant de Charlotte GEORIS et Dylan SPANI, Crupet

14/06/2025 – Angelina KOPOWITSCH, enfant de Sabrina LIEGEOIS et Antoine KOPOWITSCH, Maillen

28/06/2025 – Emile NELLIS, enfant d'Elise MÉLOTTE et Nicolas NELLIS, Assesse

06/07/2025 – Sofia TAHIR-MAREE, enfant de Romane MAREE et Benjamin TAHIR, Crupet

27/07/2025 – Elisa RANCOURT, enfant de Bernadette CUNIN et Patrick RANCOURT, Courrière

27/07/2025 – James VAN ESPEN, enfant d'Héloïse REMY et Germain VAN ESPEN, Sart-Bernard

30/07/2025 – Tom VANSTEENKISTE, enfant de Margot LACROIX et Dorian VANSTEENKISTE, Assesse

10/08/2025 – Lola et Noah DE WILDE, enfants de Julie WAUTHIER et Clément DE WILDE, Assesse

Mariages

24/05/2025 – Kenny PETIT et Mathilde DEBELLE, Assesse

07/06/2025 – Alexandre FRONVILLE et Cassandra COCHART, Assesse

07/06/2025 – Philippe MERCIER et Nathalie DA SILVA, Assesse

21/06/2025 – Thibaut VAN DE KERCHOVE et Astrid SPRINGUEL, Sart-Bernard

28/06/2025 – Benjamin ANCION et Valentine MAZUY, Maillen

16/08/2025 – Joachim GERARD et Victoria VAN DEN ABEELE, Assesse

16/08/2025 – Frédéric CULIE et Sabine DOMECKI, Florée

30/08/2025 – Grégory DUBOIS et Graziella HOUBION, Sart-Bernard

06/09/2025 – Didier FORTHOMME et Claire MINNE, Florée



Noces : octobre 2025

Le 18 octobre 2025, la commune a célébré avec émotion et admiration huit couples dont l'amour a traversé les décennies. Ces anniversaires de mariage, allant des **noces d'or** aux **noces de platine**, témoignent de la force des liens tissés au fil du temps et de la beauté des histoires partagées.

* Cinq couples fêtent leurs noces d'or – 50 ans de mariage

- Monsieur Halliez Jean-Pol et Madame De Ponthière Marguerite
- Monsieur Rouart Jean-Marie et Madame Couvreur Anne
- Monsieur Lefèbre Joseph et Madame Samray Anne-Marie
- Monsieur Lacroix Michel et Madame Moreaux Christine
- Monsieur Pynnaert Pierre et Madame Herman Liliane

Cinquante années de vie commune, de projets, de souvenirs et de tendresse. Ces couples incarnent la fidélité, la patience et la joie de vieillir ensemble.

* Un couple célèbre ses noces de diamant — 60 ans de mariage

- Monsieur Michaux Willy et Madame Mathurin Liliane

Soixante ans d'union, c'est une vie entière partagée.

*** Un couple honore ses noces de palissandre — 65 ans de vie commune**

- **Monsieur Croon Albert et Madame Guilmain Jacqueline**

Les noces de palissandre symbolisent la solidité et la noblesse d'un amour qui a traversé les décennies avec grâce, force et tendresse, tel un bois précieux façonné par le temps.

*** Un couple fête ses noces de platine 70 ans d'amour**

- **Monsieur Leroy Léon et Madame Mahieu Josette**

Une rareté précieuse. Ce couple, uni depuis sept décennies, est un exemple de longévité et de tendresse.



Bibliothèque

Vous possédez un smartphone, une tablette, un ordinateur et vous rencontrez des difficultés pour consulter des factures ou tout autre document administratif, utiliser une messagerie électronique, bref, des problèmes avec le monde numérique...

La Bibliothèque communale d'Assesse met à votre disposition un service **PERSONNALISÉ et GRATUIT**.

Comment pouvez-vous en bénéficier ?

Tout simplement en téléphonant au **083/ 656 349 (Bernard Mouton)** et en expliquant brièvement votre requête.

On conviendra avec vous d'un rendez-vous qui se tiendra à la bibliothèque d'Assesse.



Collecte des sapins



COLLECTE DE SAPINS

LES ARBRES SONT À DÉPOSER JUSQU'AU **18 JANVIER 2026**, AUX EMPLACEMENTS PRÉVUS DANS LES VILLAGES.

- **ASSESE** : ESPLANADE DES CITOYENS
- **COURRIERE** : RUE DU FAYS
- **CRUPET** : RUE HAUTE (AU FOND DU TERRAIN DE BALLE PELOTE)
- **FLOREE** : RUE DU PARVIS (EN CONTREBAS DE L'ÉGLISE)
- **MAILLEN** : PLACE DU BÂTI (À CÔTÉ DE L'ÉGLISE)
- **SART-BERNARD** : RUE DU BOIS D'AUSSE (PARKING DU TERRAIN DE FOOTBALL)
- **SORINNE-LA-LONGUE** : RUE DU CENTRE (PARKING DU FOYER SORINNOIS)

Maude lance un crowdfunding pour installer sa cuisine-traiteur à Florée



Envie de vous régaler sans mettre la main à la pâte ? À Florée, Maude Decroisson espère lancer « La cuisine de Maude », un projet de cuisine professionnelle dans un conteneur aménagé. Elle y proposera plats à emporter, livraisons locales et prestations de chef à domicile – le tout cuisiné au maximum avec des produits locaux. Pour que ce beau projet voit le jour, Maude lance une campagne de financement participatif sur CiLo, la plateforme de crowdfunding gérée par le BEP (le Bureau Économique de la Province de Namur).

Pourquoi un crowdfunding ?

Transformer un conteneur en cuisine professionnelle s'accompagne de nombreux frais : aménagements techniques (électricité, revêtements...) et achat d'équipements conformes aux normes AFSCA (hotte, four professionnel, petit matériel professionnel). Un montant estimé à 15.000€ ! La campagne de crowdfunding vise donc à couvrir prioritairement cet investissement minimal nécessaire à l'ouverture. Si le crowdfunding est un succès, Maude espère ouvrir sa cuisine au printemps 2026.

En échange de leur soutien, les donateurs et donatrices ont l'occasion de recevoir des contreparties comme des sacs réutilisables, des plats offerts, des invitations à l'inauguration, des ateliers, etc. Sans compter la fierté d'avoir contribué à une initiative dans son quartier !

Pour que ce projet voit le jour, soutenez Maude en vous rendant sur <https://cilo.bep.be/projects> et en sélectionnant le projet « La cuisine de Maude à Florée ». Merci pour votre soutien ! Chaque don compte !

La campagne est ouverte jusqu'au 17 décembre.

Qui est Maude ?

« Habitante de Florée depuis 25 ans, ancienne présidente de la jeunesse de Florée, je suis active dans le village pour l'organisation de la brocante. J'ai suivi des cours d'apprentissage en cuisine à partir de 17 ans dans différents restaurants gastronomiques dont "La cuisine d'un gourmand" à Profondeville mais également chez le traiteur Tasiaux à Florée. Je ne cesse depuis toutes ces années d'innover, de concevoir de nouvelles recettes, de nouveaux accords. »

« Depuis maintenant 10 ans, la cuisine est devenue ma passion au quotidien. Mon plus grand rêve a toujours été celui de lancer un projet culinaire qui me ressemble dans mon village de cœur, afin de partager cette passion avec vous. »



LA CUISINE DE MAUDE À FLORÉE

Envie de vous régaler, pas le temps de cuisiner?



CiLo : la plateforme de crowdfunding territorial du BEP

CiLo est la plateforme crowdfunding des initiatives locales en Province de Namur. Portée par le BEP, elle a pour objectif d'aider à la concrétisation de projets qui apportent une valeur ajoutée au territoire namurois et aux communautés locales.

La plateforme propose ainsi aux citoyens et citoyennes de jouer un rôle actif dans le développement de leur territoire en soutenant des initiatives « près de chez eux ».

La plateforme accompagne les porteurs de projet ayant un ancrage territorial sur la Province de Namur et dont l'initiative apporte une plus-value sociétale dans les secteurs comme l'art et l'artisanat, la culture et le patrimoine, l'environnement, la biodiversité, la durabilité ou le cadre de vie, l'engagement sociétal (jeunesse, inclusivité...), les circuits-courts et les commerces locaux.

CiLo fonctionne sur le principe « tout ou rien » : si l'objectif fixé par la campagne de crowdfunding n'est pas atteint, les contributeurs sont remboursés sans frais.

Le Bar à Soupe

vous invite à partager bien plus qu'un potage : un véritable moment de rencontre et d'échange autour d'un bol fumant ! N'oubliez pas qu'il est ouvert à toute la population assessoise. Vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Social



Envie de partager un moment convivial ?
Venez déguster une délicieuse soupe !
Vous pourrez également jouer aux cartes,
à des jeux de société ou simplement papoter...

GRATUIT

Le Bar à Soupe est ouvert à tous entre 11h30 et 13h30 !

Assesse
QUAND : le 3ème jeudi du mois.
OÙ : Salle Saint-Louis, Rue de la Gendarmerie 18

Courrière
QUAND : le 1er jeudi du mois.
OÙ : Maison du Village, rue du Fays, 44

Infos : 0478/63.34.27

Besoin d'une solution de transport ?
CONTACTEZ-NOUS !

Commune d'Ohey Assesse CPAS



Votre allocation de chômage prend fin ?

Vous avez reçu un courrier de l'ONEM vous informant de la date de fin de vos allocations de chômage. Celles-ci cesseront généralement quelques mois après la réception de cette notification.

Des questions concernant cette décision ?

Contactez directement l'ONEM, votre syndicat ou la CAPAC pour obtenir des précisions.

Besoin d'un accompagnement vers l'emploi ?

Le Forem peut vous aider dans vos démarches de recherche d'emploi.

Vos allocations de chômage sont arrivées à terme ?

Si vous êtes sans emploi et que vos ressources sont insuffisantes, adressez-vous au CPAS de votre commune. La demande doit être introduite personnellement.

Pour les habitants d'Assesse, vous pouvez contacter le CPAS au 083/63.68.99, environ 15 jours avant la fin de vos allocations, afin de fixer un rendez-vous avec un travailleur social.

Le CPAS dispose d'un délai de 30 jours pour examiner votre dossier.

Une enquête sociale sera réalisée afin de déterminer si vous remplissez les conditions pour bénéficier du revenu d'intégration sociale (RIS).

Pourquoi vous rendre au CPAS seulement lorsque vos allocations ont pris fin ?

Tant que vous percevez encore des allocations de chômage, le CPAS ne peut pas statuer sur votre droit à un revenu d'intégration.

Attention : toutes les personnes exclues du chômage ne remplissent pas nécessairement les conditions pour obtenir une aide du CPAS.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le CPAS d'Assesse au 083/63.68.99

Mobilité et sécurité

En Cœur de Condroz, la mobilité rurale, ça bouge pour les petits et les grands !

Vous l'avez peut-être déjà aperçu : le **Parc naturel Cœur de Condroz** déploie progressivement plusieurs actions concrètes pour **rendre la mobilité plus sûre, plus partagée, plus durable** dans nos villages.

Voici nos deux dernières actualités :

« À vélo vers mon école ! » : une expérience pilote inspirante

Une nouvelle initiative locale voit le jour : « **À vélo vers mon école !** », un projet local imaginé pour **sécuriser le chemin des écoliers** et **favoriser le partage de la route** avec les autres usagers.

Deux écoles pilotes, **Mohiville et Hailot**, participent cette année à cette expérience coordonnée par le Parc naturel, en étroite collaboration avec les communes d'Ohey et de Hamois.



L'objectif ? Impliquer les parties prenantes (les élèves, les parents, les voisins, les agriculteurs, les enseignants, l'administration communale, la Police, Avello,...) pour imaginer ensemble des aménagements concrets et adaptés.

Et qui sait ? Peut-être que **l'école de votre enfant, de votre neveu ou de votre voisin** sera la prochaine à rejoindre l'aventure !

Une brochure pour tout savoir sur l'autopartage

Envie de partager votre voiture ou d'en emprunter une près de chez vous ?

Le Parc naturel a récemment publié une **brochure "Autopartage en Cœur de Condroz"** pour en savoir plus.

Demandez votre brochure papier ou découvrez la version digitale accessible ici : <https://coeurdecondroz.be/mobilite>

En savoir plus sur les actualités mobilité

Pour découvrir les actualités mobilité du territoire, abonnez-vous à notre newsletter, suivez notre page facebook et rejoignez le groupe facebook **"Rendez-vous mobilité en Cœur de Condroz"**.

A bientôt pour de nouvelles aventures mobiles !

Pauline Thyron, chargée de mission mobilité

Quels usagers sur quels chemins ?

Les routes et chemins officiels (nationaux, régionaux et communaux) sont généralement accessibles aux véhicules à moteur, sauf indication contraire. C'est notamment le cas en présence de ce type de panneaux :

Lorsqu'un panneau bleu de type F99 est placé, le chemin est réservé aux usagers qui sont représentés sur celui-ci mais aussi aux véhicules de service ou de propriétaires de parcelles longeant ce chemin.



En forêt, seules les routes sont accessibles aux véhicules à moteur, afin de préserver la quiétude de la faune locale. Les véhicules forestiers et de service constituent une exception à cette règle.

Quelle distinction entre les différents types de voies ?

- **Sentier** : < 1m de large, accessible uniquement aux piétons.
- **Chemin** : > 1m de large, souvent en terre ou en empierrement, accessible aux cyclistes, cavaliers, attelages et skieurs, mais pas aux véhicules motorisés.
- **Route** : voie suffisamment large pour un véhicule, avec un revêtement (pavé, goudron, béton, asphalte). Seules les routes sont accessibles aux véhicules motorisés.

Les chemins privés ne sont accessibles qu'avec l'autorisation du propriétaire, même en l'absence de panneau d'interdiction. Il n'est pas toujours évident de distinguer les chemins publics des chemins privés. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter les cartes officielles du réseau routier ou votre administration communale (mobilite@assesse.be) pour toute question liée à un chemin en particulier.

Même sur les voies accessibles, il est essentiel de respecter l'environnement et d'éviter tout dommage aux cultures, plantations ou aménagements agricoles.

Point de contact : Céline Pierret : mobilite@assesse.be – 083 636 896

Un nouveau souffle pour le football à Assesse

Plus de 2 millions d'euros de subsides pour un projet d'envergure

Excellente nouvelle pour le sport dans notre commune : la Régie communale autonome des sports (RCAS), gestionnaire des infrastructures occupées par le club de football de la RUS Assesse, bénéficiera d'un subside de la Région wallonne de 2.263.580,00 €, octroyé par la Ministre des Infrastructures sportives, Jacqueline Galant.

Cette promesse ferme permettra la création d'un nouveau terrain synthétique et la rénovation complète des installations existantes, marquant une étape majeure pour le développement du sport à Assesse.

Le solde des travaux sera financé par un subside communal. Le marché visant à désigner l'entreprise qui réalisera les travaux a été lancé en novembre.

Un projet construit pas à pas

Ce projet ambitieux est le fruit de neuf années de travail et de collaboration entre le club, la commune et la Régie communale autonome des sports.

Depuis la reprise du club en 2016, les dirigeants ont mené une réflexion de fond sur son avenir, amorçant un rapprochement avec Sart-Bernard avant de concrétiser une fusion complète en 2022.

Avec l'appui constant des services communaux, un groupe de travail a porté le dossier jusqu'à son aboutissement : dépôt du projet auprès d'Infrasport fin 2023, obtention du permis d'urbanisme en juin 2024 et, enfin, signature officielle de la promesse de subside le 22 octobre 2025.

Un investissement au service de toute la communauté

Au-delà du club, c'est toute la population qui bénéficiera de ces nouvelles infrastructures : un terrain et des locaux modernes, durables et accessibles, au service des jeunes, des sportifs et de la vie associative locale.

La commune d'Assesse salue le travail remarquable du club et de ses bénévoles, ainsi que le soutien des majorités communales successives qui ont accompagné ce dossier avec constance et détermination.

Ce projet incarne une vision partagée : investir dans des infrastructures de qualité, tournées vers l'avenir, au service du sport et du vivre-ensemble.



Accueil extrascolaire

Répertoire des activités et services

Découvrez la multitude d'informations pratiques reprises dans le répertoire des activités et services de l'entité d'Assesse sur notre site Internet et via le QR Code repris dans l'image ci-après :



Les activités et services
Kids
Sur l'entité d'Assesse

Retrouvez notre brochure complète
via ce QR-code :



Contact ATL
ATL Assesse : Esplanade des citoyens, 4
5330 Assesse

Coordinatrice ATL : Lidwin Chamberland
083 63 68 22
lidwin.chamberland@assesse.be

Edition 2025
Editeur responsable : Jean-Luc Houshey



Service Accueil Temps Libre

POINT D'INFORMATION : HORAIRE D'OUVERTURE HIVER 2025 - PRINTEMPS 2026

Décembre

Jusqu'au 19 décembre : sur rendez-vous

Vacances d'hiver, du samedi 20 décembre 2025

au dimanche 4 janvier 2026,

- La semaine de 10h à 15h

- Le week-end, de 12h à 16h

Attention, nous sommes **fermés les 24, 25 et 31 décembre et le 1er janvier.**

Du lundi 5 janvier au vendredi 13 février :

sur rendez-vous

Du samedi 14 février au dimanche 1er mars :

Congés de détente :

- La semaine, de 10h à 15h

- Le week-end, de 12h à 16h

Du lundi 2 mars au vendredi 2 avril : sur rendez-vous

Et sur rendez-vous au 083 668 578.



Le Point Info de Crupet

Assesse s'illumine pour les fêtes !

La magie de Noël s'installe dans la commune : guirlandes, lumières et ambiance festive vous attendent. Pour ne rien manquer des événements et animations, suivez-nous sur les réseaux sociaux !

L'hiver révèle un autre visage de nos paysages

Même sous un ciel gris, les promenades hivernales offrent des moments uniques. C'est le moment idéal pour redécouvrir la nature autrement !

Chasse en forêt : préparez vos balades en toute sécurité

L'Office du Tourisme vous informe sur les sentiers temporairement fermés pour cause de chasse. Passez au Point Info pour organiser vos sorties sereinement. La période de chasse dure jusqu'au 31 décembre, mais peut à titre exceptionnel être prolongée en janvier et février.

Des brochures gratuites pour explorer la région

Envie de découvrir Assesse à vélo, explorer son patrimoine ou partir en randonnée ? De nombreuses brochures sont disponibles gratuitement au point Info.





Les bons plans pour des fêtes réussies

A l'approche des fêtes de fin d'année, on se recentre sur l'essentiel, on est prêt à vivre des moments privilégiés. Cette période particulière nous invite à ralentir. Et qui dit « fête » dit « cadeaux » et parfois, l'inspiration manque !

Nous avons rassemblé pour vous quelques idées cadeaux 100 % locales pour faire plaisir (ou se faire plaisir !)

Et si, cette année, on misait sur l'authenticité et le savoir-faire local pour nos cadeaux de fin d'année ? Rien que pour vous, nous avons concocté quelques suggestions qui allient plaisir, qualité... et proximité !

- Un bon d'achat dans l'un de nos restaurants assessois

Offrez une expérience gourmande inoubliable ! Nos chefs subliment les produits du terroir pour prolonger la magie des fêtes autour d'une belle table.

- Des douceurs artisanales à croquer

Difficile de résister aux plaisirs sucrés... Nos boulangers et chocolatiers locaux vous régaleront avec leurs créations savoureuses et 100 % artisanales.

- Dites-le avec des fleurs

Un bouquet coloré, une attention délicate : pour faire sourire vos proches en toute simplicité.

- Les paniers du terroir

Composez un panier gourmand avec les trésors de nos producteurs : miel doré, café torréfié localement, jus de fruits, bières artisanales, vins de la région... ou laissez-vous guider par nos boulangers qui mettent à l'honneur ces produits d'exception dans des paniers garnis 100% locaux.

- Sur les marchés de Noël

Partez à la rencontre de nos artisans et dénichiez le cadeau original qui fera toute la différence. Un petit bijou original, choisi par vous.

- Une bonne bouteille chez votre caviste

Laissez-vous conseiller par un passionné pour offrir (ou partager) un vin soigneusement sélectionné.

- Un bon d'achat pour un soin, un massage

Invitez vos proches à prendre du temps pour eux.

Retrouvez la liste de nos producteurs sur www.moncondroz.be, dans le guide des adresses utiles de la commune d'Assesse et bien sûr sur notre site Internet www.assesseetourisme.be



© Martin Dellicourt

Vous possédez une entreprise ou un commerce ? N'oubliez pas de remercier vos équipes ! 😊

Les fêtes sont l'occasion idéale de soutenir notre économie locale. Faire ces choix, c'est contribuer à renforcer le lien entre Assessois et Assessoises. **#JeConsommeLocal**



Vous recevez des amis ?

Les services traiteurs sont nombreux sur la commune, et certains restaurants proposent des menus à emporter.

Pensez à réserver ! Les menus seront détaillés sur notre site www.assesseetourisme.be.

Nos boucheries, boulangeries et producteurs de légumes locaux sont nos meilleurs fournisseurs !

Les événements

Le coup de cœur de l'équipe : Concert de Noël de la Fanfare CECILIA à Courrière

Un rendez-vous musical et gourmand à ne pas manquer !
Le dimanche 14 décembre 2025, l'Église de Courrière ouvrira ses portes pour un événement qui promet de faire briller vos fêtes : le Concert de Noël. Dans un cadre empreint de charme et de tradition, venez vivre un après-midi placé sous le signe de la musique, du partage et de la convivialité.

Un programme riche en émotions

Dès 14h30, laissez-vous emporter par les voix harmonieuses de la chorale La Sagina de Ciney, qui interprétera des chants de Noël et des mélodies intemporelles pour éveiller la magie des fêtes. À 16h00, la fanfare royale Concordia de Natoye prendra le relais avec ses sonorités puissantes et festives, pour un moment musical qui réchauffera les cœurs.

Bien plus qu'un concert une expérience gourmande.

Parce que Noël rime aussi avec plaisir des papilles, prolongez la fête autour d'une tartiflette généreuse, d'un vin chaud parfumé, de bières spéciales et de savoureux hot-dogs. Une occasion idéale pour se retrouver entre amis ou en famille dans une ambiance chaleureuse et authentique.

Infos pratiques

- 📍 Lieu : Église de Courrière – 2 Rue du Trieu d'Avillon, 5336 Courrière
- 💰 Tarifs : Prévente 6 € | Sur place 8 € | Gratuit pour les moins de 12 ans
- 📧 Réservations : cecilia.courriere@gmail.com
- 💳 Paiement : BE92 0689 3421 6323

Ne manquez pas ce rendez-vous unique qui allie musique, tradition et gourmandise. Venez célébrer l'esprit de Noël avec nous et créer des souvenirs inoubliables !



#Idée sortie... la chasse Totemus à Crupet

Envie de bouger entre deux bons repas (et quelques petits excès gourmands 😊) ?

Vous ne connaissez pas encore la chasse Totemus dans le magnifique village de **Crupet** ? Une activité idéale à vivre en famille, entre amis ou même en solo, pour le simple plaisir de l'aventure !

Au fil du parcours, vous plongerez dans le patrimoine, la nature, l'histoire et les anecdotes locales de cette pépite du Condroz namurois. Une belle occasion de (re)découvrir les trésors cachés de Crupet !

Et ce n'est pas tout : en participant, vous pourrez décrocher le badge « Plus Beaux Villages de Wallonie » et collecter des Toteez pour accéder à la fameuse **grotte aux cadeaux Totemus**

👉 <https://totemus.com/la-grotte-aux-cadeaux>



Retour sur le mois de la nature à Assesse !

Le Mois de la Nature 2025 : un vent de convivialité autour des arbres !



L'arbre était à l'honneur lors de l'édition 2025 du Mois de la Nature, qui s'est déroulée en octobre dernier. Pendant tout le mois, une quinzaine d'activités ont rassemblé petits et grands autour de moments à la fois conviviaux, curieux et inspirants, intergénérationnels où l'imaginaire et la réflexion avaient toute leur place.

Même si la météo automnale nous a parfois joué quelques tours, Assessois et visiteurs ont répondu présent ! Ensemble, nous avons profité de huit promenades, d'un concert, de quatre conférences, de deux expositions, d'un spectacle pour enfants, de divers ateliers extra-scolaires et d'un grand jeu-rallye.

Nous avons eu la chance de découvrir deux sites exceptionnels de notre entité, d'en apprendre davantage sur les constellations, la géologie, les bonsaïs, les champignons ou encore les mystérieux chronoxyles. Ces moments ont aussi été l'occasion de réfléchir à la sagesse de la nature, à la transmission et à la liberté.

Toute notre équipe vous remercie pour votre participation !

Nous tenons à remercier tous nos partenaires : **le CNB Diable Vauvert, les Plus Beaux Villages de Wallonie, le Club de marche des Piverts de Courrière, l'atelier Assesse Bonsaï Création, la Bibliothèque d'Assesse, le Domaine de Ronchinne**, ainsi que tous les habitant.e.s qui ont participé, animé ou aidé à organiser ces beaux rendez-vous, avec le soutien des services communaux. Et un merci tout particulier à notre Guide Jean-Louis !



Et maintenant, place à la suite !

L'équipe de l'OTA est déjà à votre écoute pour préparer l'édition 2026 : vos idées, vos envies ou vos projets sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous en parler — le Mois de la Nature se construit avec vous !

**Pour faire le plein
d'inspiration et d'idées
de sortie :**

 @AssesseTourisme

 #tourismeassesse



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme d'Assesse, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

Service Tourisme-Culture de la
Commune d'Assesse & Office du
Tourisme d'Assesse

rue Haute 7 à 5332 CRUPET

Tél : +32 (0)83 668 578 - tourisme@assesse.be

www.assessetourisme.be



Votre calendrier de collecte 2026 arrive bientôt !

Le calendrier des collectes 2026 sera distribué dans votre boîte aux lettres entre le **8 et le 12 décembre**. Attention : il peut parfois se glisser parmi les publicités. Pensez donc à bien vérifier vos imprimés avant de les déposer dans les papiers-cartons.

Simplifiez-vous la vie avec l'application Recycle !

Plus besoin de chercher vos dates de collecte ni de retenir quel déchet sortir ! Avec Recycle !, vous avez votre calendrier personnalisé toujours à portée de main.

Téléchargez gratuitement l'application sur Android ou iOS pour : • recevoir une alerte la veille du jour de collecte ; • consulter les consignes de tri pour chaque type de déchet collecté en porte à porte ;

Votre calendrier de collecte en poche et toujours à jour !

Si vous n'avez pas reçu votre calendrier dans votre boîte aux lettres et que vous préférez le consulter autrement que via l'application Recycle ?

Pas d'inquiétude : plusieurs alternatives existent si vous n'utilisez pas l'application Recycle ! • Calendrier en ligne : consultez à tout moment les dates de collecte sur www.bep-environnement.be ; • Calendrier à imprimer : téléchargez la version PDF de votre commune (rubrique « Téléchargement ») et imprimez-la chez vous ; • Version papier : si vous n'avez pas reçu le calendrier ou l'avez égaré, contactez votre administration communale ou le BEP Environnement au 081/718.211, qui disposent d'un stock pour les citoyens.



Le sapin de Noël

Toujours incontournable ?

La culture du sapin est gourmande en intrants : produits pesticides et engrais. Elle occupe de plus en plus de place sur nos terres agricoles.

La production de sapins de Noël en Belgique est concentrée sur plus de 3000 hectares cultivés essentiellement en Wallonie. Des **herbicides** contenant du glyphosate sont utilisés pour contrer l'enherbement du pied des sapins qui freine la croissance des jeunes plantes cultivées. **Des pratiques alternatives sont heureusement mises en oeuvre pour atténuer les effets négatifs de ces cultures :**

- De **l'écopaturage** entre les sapins pour limiter la concurrence de l'herbe pendant les premières années de croissance des arbres et limiter le désherbage chimique
- Certaines parcelles sont **semées de couverts végétaux** (trèfle blanc nain, le lotier corniculé, la fétuque rouge...)

Les conseils d'adalia:

- D'autres **aménagements renforcent la biodiversité** des parcelles et les équilibres *prédateurs/ravageurs* tout en limitant l'utilisation d'insecticides : **plantations de haies** en bordure de parcelle, placement de **nichoirs** ou **perchoirs à rapace**.
- **A noter : ces pratiques ne font pas l'unanimité et ne représentent qu'un petit pourcentage des usages.**
- **Avec ou sans motte ?** les sapins vendus en pot ou en motte, appauvrissent la terre des sapinières : **l'exportation des premiers centimètres de terre arable plus fertile augmente les risques de ruissellement et d'érosion.**

Conseils express :

- Choisissez de préférence **un sapin fraîchement coupé**
- Si vous souhaitez un sapin en pot pour le replanter, choisissez l'**Epicéa de Serbie** ou **Omorika** : sa multitude de racelles favorise sa reprise.
- Renseignez-vous sur le label **Véritable et Ecoresponsable** qui valorise des producteurs qui réduisent l'utilisation d'herbicides

Pensez à **être créatif** pour des versions alternatives du sapin, tout aussi chouettes pour la famille !

Lisez l'article complet sur

www.adalia.be/actualites/articles/le-sapin-de-noel-toujours-incontournable
ou **scannez ici**



Un cimetière plus vert et plus responsable

Végétalisation du cimetière de Sorinne-la-Longue

Fin septembre, des **travaux de végétalisation** ont été réalisés au cimetière de **Sorinne-la-Longue**. Les allées ont été aménagées pour accueillir une **végétation douce**, respectueuse du lieu et du recueillement. Les travaux sont désormais terminés, et la pelouse commence à bien s'installer. Merci à toutes et tous pour votre compréhension durant les travaux et pour votre engagement dans ces démarches environnementales.

✉ Pour toute question : environnement@assesse.be



Le tri des déchets dans les cimetières

Depuis peu, les cimetières d'**Assesse (rue du Pourrain)** et de **Sart-Bernard (rue Saint-Denys)** sont équipés de **conteneurs de tri sélectif**, dans le cadre du projet « **Tri dans les cimetières** », en collaboration avec **BEP Environnement** et **Fost Plus**.

Trois types de conteneurs sont disponibles :

- Déchets ménagers
- Déchets organiques
- PMC (plastiques, métaux, cartons à boissons)

Chaque conteneur est clairement identifié par un autocollant explicatif, et un panneau vous guide vers les **bonnes pratiques de tri**.

Ce geste simple permet de **réduire les coûts de traitement** et de **réinvestir dans d'autres projets communaux**.

✿ Projet ECOCIM : Donnez une seconde vie à vos chrysanthèmes !

La Commune d'Assesse s'engage dans une démarche innovante et durable en partenariat avec Ecocim, une recyclerie végétale locale. Ce projet vise à réduire l'impact environnemental lié à l'utilisation des chrysanthèmes dans nos cimetières, notamment après la Toussaint.

Chaque année, des centaines de chrysanthèmes finissent à la benne, mélangés à d'autres déchets. Grâce à Ecocim, ces plantes pourront désormais être revalorisées : triées, reconditionnées, hivernées et replantées au printemps pour une nouvelle floraison.

Où et quand ?

Des contenants spécifiques (big bags) sont placés à l'entrée des cimetières d'Assesse (Rue du Pourrain) et de Maillen (Rue de Crupet) du 1er novembre au 15 décembre.

Que faire en tant que citoyen ?

- ➔ Déposez uniquement vos chrysanthèmes (plantes, pots et plastiques d'emballage) dans les big bags prévus à cet effet.
- ➔ Ne jetez aucun autre déchet dans ces contenants.
- ➔ Respectez les consignes affichées à l'entrée des cimetières.

Et après ?

Les chrysanthèmes collectés seront :

- 🌱 Triés et taillés par Ecocim
- ✅ Conservés sous serre froide pendant l'hiver
- ✅ Multipliés et revendus au printemps

Ce projet est soutenu par la Fondation Chimay Wartoise et la Région wallonne, et s'inscrit pleinement dans une volonté de transition écologique et de valorisation des ressources végétales.

- ❗ Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'administration communale.



La Zone de police des Arches à la pointe de la technologie !

Depuis un peu plus d'un an, le projet de doter les policiers de la Zone de police des Arches d'un pistolet à impulsion électrique a fait du chemin. Aujourd'hui, c'est chose faite. Depuis ce mois d'octobre 2025, cette nouvelle arme vient étoffer l'équipement de nos policiers. Elle comble ainsi le vide qui existait jusqu'alors entre les armes non létales (bâton télescopique ou bombe au poivre) et l'arme létale (l'arme à feu). La Zone de police des Arches devient donc la première zone de police en Wallonie à s'en munir.



Le pistolet à impulsion électrique est une arme dissuasive. Visuelle (jaune) et sonore, il est à létalité très réduite au contraire de l'arme à feu. Le choix ainsi élargi dans l'arsenal du policier permet de mieux proportionner sa riposte face aux différents degrés de danger. Cet usage de la force est d'ailleurs réglementé par la Loi sur la Fonction de Police (loi du 05.08.1992).

Le pistolet à impulsion électrique a pour but d'intervenir dans les situations tendues, face à des personnes récalcitrantes, refusant d'obtempérer, ou sous influence de



substances. Il est pourvu de « munitions » électrisées incapacitantes qui impacte le système neuromusculaire de l'individu, empêchant toute action pendant quelques secondes. Néanmoins, à aucun moment il ne perd conscience.

Il est évident que nos policiers sont formés à l'utilisation de ce pistolet et des recyclages sont d'ores et déjà programmés.

Cet équipement fait donc désormais partie de l'arsenal policier au sein de la Zone de police des Arches.



Electricité

Le compteur communicant arrive chez vous !

Avec l'essor des panneaux photovoltaïques, des voitures électriques et des pompes à chaleur, le réseau électrique évolue vers un système plus durable. Le compteur communicant est une étape clé pour mieux gérer votre consommation et soutenir la transition énergétique.

Déploiement en Wallonie

Le Gouvernement wallon vise l'installation généralisée d'ici fin 2029. ORES a commencé le remplacement des anciens compteurs en septembre 2024.

Quels avantages pour vous ?

- **Suivi précis de votre consommation** (jour/nuit, injection si panneaux solaires) via l'écran et l'espace en ligne **myORES**.
- **Opérations simplifiées** : relevés automatiques, changement de fournisseur, activation du prépaiement, etc.
- **Compatibilité connectée** : un « port client » permet de relier des outils de gestion d'énergie et des appareils intelligents.

Et si vous avez des panneaux solaires ?

La compensation reste garantie jusqu'au 31 décembre 2030 pour les installations avant fin 2023.

Installation gratuite

Le remplacement est sans frais (hors nouveau raccordement ou compteur supplémentaire).

Quand ORES viendra installer un compteur communicant chez vous ?

Vous serez averti par courrier, e-mail ou SMS.

➡ Plus d'infos : info.ores.be/communicant ou scannez le QR code ci-contre :





Dernière édition 2025 avec nos bons vœux.

L'édition hors série ne prenant pas place, c'est avec plaisir que nous vous faisons déjà part des activités associatives du dernier trimestre.

Une touche de législation, une dose de citoyenneté avec une brocante qui grandit, une volute de kermesse quasi séculaire, Assesse et ses habitants sont la formule qui fait bouger la commune.

Bonne lecture.

Sommaire

P.19 : Connaissez-vous Peppol ?

P.20 : Les 10 ans des Sart-Aînés. Brocante de Florée

P.21 : Kermesse de Sart-Bernard.

P.22 : Nouvelles des Chemins et Sentiers Assessois.

**Vous voulez connaître
le calendrier des activités de l'entité
d'Assesse?**

Rien de plus simple...

Demandez « L'info-Courriel »

Envoyez votre adresse mail à
info@assesseacsta.be

ou rendez-vous sur **www.assesseacsta.be**



Connaissez-vous PEPPOL ?

PEPPOL (Pan-European Public Procurement Online) est un réseau sécurisé qui permet d'envoyer des factures électroniques structurées entre organisations, administrations et entreprises. En Belgique, il est utilisé via la plateforme Mercurius pour les factures destinées aux pouvoirs publics.

Les ASBL sont-elles concernées ?

Oui, mais avec des nuances :

Si votre ASBL facture une administration publique (commune, CPAS, école, ministère...) dans le cadre d'un marché public ou d'un bon de commande, la facturation via PEPPOL est déjà obligatoire.

À partir de 2026, la facturation électronique structurée (comme PEPPOL) sera obligatoire en B2B pour toutes les entités assujetties à la TVA, y compris les ASBL partiellement assujetties.

Les ASBL non assujetties à la TVA (ou exemptées) ne seront pas concernées pour l'instant, sauf si elles souhaitent adopter volontairement ce mode de facturation.

Concrètement, que faut-il ?

- Un logiciel compatible PEPPOL
- Un enregistrement sur le réseau via un point d'accès (souvent intégré dans le logiciel)
- Un envoi au format structuré, et non plus en simple PDF ou similaire.

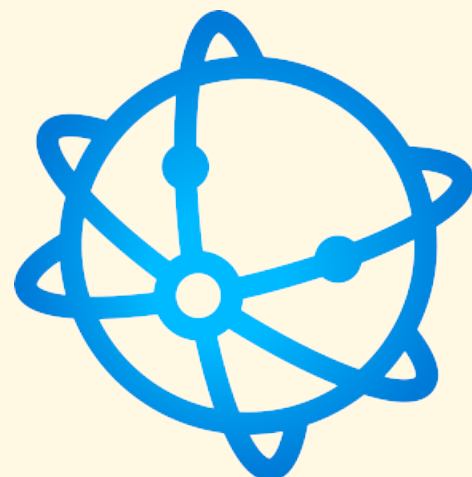
Avantages :

Respect des obligations légales, paiements plus rapides, moins d'erreurs, moins de papier, automatisation

En résumé :

Même si toutes les ASBL ne sont pas encore légalement tenues d'utiliser PEPPOL, il est fortement recommandé de s'y préparer, notamment si vous travaillez avec le secteur public ou si vous êtes (partiellement) assujettis à la TVA.

Plus d'infos : efacture.belgium.be, vous y trouverez une liste des logiciels compatibles.



Les 10 ans des Sart'Aînés

Les aînés sartoises se réunissent à la salle Saint Michel tous les 1ers jeudis du mois à 14h.

Dans le cadre de leurs 10 ans, plusieurs activités ont été proposées au cours du 1er semestre 2025 mais le clou de ce jubilé fut sans conteste l'excursion en Champagne des 6 et 7 septembre derniers.

Pourquoi en Champagne ? Depuis des années, le comité a dans l'idée d'emmener les seniors sartoises à Cumières, village de la Marne jumelé avec Assesse. Le rêve s'est réalisé au cours de ce week-end aussi intéressant que divertissant.

Partis en covoiturage de Sart-Bernard, les 20 aînés inscrits ont rejoint Épernay sans encombre. Pour débiter leur visite, l'Office de Tourisme de la ville leur a proposé une promenade guidée de la prestigieuse avenue de Champagne sous un beau soleil. L'après-midi fut plus reposante : un petit train a emmené le groupe dans le sous-sol des caves Mercier où un verre de dégustation les attendait.



Le lendemain, c'est par une découverte insolite qu'a débuté la journée : une immersion dans l'univers de la paléontologie à la Cave aux Coquillages à Fleury-la-Rivière. A voir absolument si vous ne connaissez pas cet endroit atypique, site fossilifère au cœur des vignes de la Marne.

Après un délicieux repas au Bateau-Lavoir de Damery, les Sartoises ont embarqué à Cumières sur le SAS Champagne Vallée pour remonter la Marne jusqu'à Épernay et retour. Depuis le pont supérieur, la croisière s'est bien amusée ! Au débarquement, un petit groupe s'est retrouvé chez la secrétaire du comité de jumelage Assesse-Cumières Patricia et son époux Luc Millet, viticulteurs à

Cumières pour y déguster avec modération quelques échantillons de leur production. Les voitures ont repris la route en fin de journée, chacun y allant de ses souvenirs et commentaires de ce week-end mémorable.

Aînés sartoises, venez nous rejoindre : vous ne serez pas déçus !

Prochaines activités : les jeudis 6 novembre et 4 décembre à 14h, le buffet de l'An Neuf et une pièce de théâtre à Ciney en janvier.

Renseignements : Pascale Brichard – 0479/72 62 87



La brocante de Florée : une nouvelle ère sous le signe de la convivialité

Le 31 août dernier, les rues de la Croix et Sainte-Geneviève à Florée ont retrouvé leur **ambiance** festive à l'occasion de la brocante annuelle, désormais organisée par la nouvelle ASBL Brocante de Florée. Si l'événement n'en était pas à sa première édition, c'était en revanche une première sous ce nouveau statut associatif. Autrefois portée par la jeunesse du village, la brocante est aujourd'hui gérée par les mêmes bénévoles... un peu moins jeunes, mais toujours aussi motivés à faire vivre ce rendez-vous incontournable du village.

À cause d'une météo capricieuse en matinée - la pluie s'étant invitée entre 6h et 8h - quelques exposants ont préféré rester au sec. Les visiteurs, eux, ont fait preuve de détermination et sont venus nombreux tout au long de la journée, profitant d'une atmosphère chaleureuse et typiquement villageoise.



L'ASBL Brocante de Florée tenait le bar et le stand de restauration, avec au menu les classiques pains-saucisses et diverses boissons, le tout au profit du Centre Médical Héliporté (CMH). Les gourmands ont également pu se régaler avec les **délicieuses** glaces artisanales d'EVIGA, le staff de la brocante a d'ailleurs souligné la gentillesse et la passion de Céline et François pour offrir un service et des produits de qualité.

Côté stands, il y en avait pour tous les goûts : vêtements, objets anciens, bibelots de grenier et quelques exposants plus professionnels. Les chineurs et curieux ont pris plaisir à flâner entre les étals. Plusieurs vendeurs habitués ont d'ailleurs confié avoir passé une excellente journée et ont promis de ramener plus d'exposants l'année prochaine.

Le public, très varié, réunissait aussi bien les collectionneurs matinaux que les familles venues se promener. En fin de journée, le temps s'est calmé, laissant place à une petite éclaircie pour clôturer cette **belle journée** dans la bonne humeur.

La brocante de Florée a une nouvelle fois prouvé qu'elle restait un moment de convivialité et de rencontre, porté par la passion et l'engagement de ses bénévoles.

Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain, avec l'espoir d'un soleil plus généreux.

« C'est la tra... di... tion !!! » La kermesse de Sart-Bernard 2025 a vécu.

La chanson des Sartoises qui accompagne notre kermesse répète à l'envi dans son refrain que...

« C'est la tradition ! ».

Mais connaissez-vous notre (votre – à vous tous les Sartoises) tradition sans doute centenaire ? Les premières traces remontent à +- 1935 où l'on parlait déjà de tradition.

Nous vous proposons dans ce feuillet, pour vous tous citoyens des villages de l'entité d'Assesse et aussi vous, les nouveaux Sartoises, de soulever un rien le voile sur notre tradition.

Depuis toutes ces années, notre **kermesse sartoise** (manifestation ultime de l'unité et de la communion festive et fédératrice de notre village) sert de décor à l'initiative, chaque année répétée, de nos Maîtres Jeunes Hommes (MJH), leur chapeau-boule, leur cocarde, leur costume et chemise blanche, leur cochon, et leur petit péket... pour renforcer la cohésion des villageois autour et au travers de leur **tournée du village du samedi**.

La journée du samedi commence, en théorie, à 9 heures par le petit déjeuner des MJH (historiquement à la salle dramatique, aujourd'hui au chapiteau) – auquel les nouveaux MJH de l'année contribuent en apportant leur obole (qui du jambon, qui de la confiture, qui du choco...).

S'ensuit la découverte (que dis-je ? > **la révélation** <) des couleurs de la cocarde de l'année – instant subliminal et essentiel dans la journée de nos MJH.

Voici les couleurs que nous leur avons offertes en 2025. **Merci** cette année encore à l'équipe de Marie-Paule, Marie-Claire et Pascale, soutenues par les Sart-Ainés.

Cocarde qu'ils ne mériteront toutefois d'accrocher à leur costume qu'après avoir sacrifié à la non-négociable tradition de boire un petit dé de péket. Pas facile pour tout le monde à 10h du matin – nous en voulons pour témoins Dylou, Co, Lola, Marie... et quelques autres.

Mais tradition veut – tradition oblige !



C'est alors le moment de l'annuelle **photo de groupe** des MJH avant le départ – qui jusqu'en 2017 se faisait sur l'escalier de l'école de Mr Botton, et depuis 2018 sur le terrain de foot.

Et puis arrive le moment tant attendu ... « *Prends la route Mait' Jeune Homme, prends la route...* » autre extrait de notre « chanson des Sartoises ».

Nos MJH organisés en groupes font alors le tour de toutes les maisons du village, offrant aux villageois un petit péket et la cocarde du jour...



...mais attention, ceci n'est pas sans espérer (sans obligation) en échange un petit don **à vot' bon cœur m'sieur dames** dans le cochon-tirelire que les MJH remplissent et qui a pour vocation de co-financer le traditionnel dîner du lundi que la kermesse offre gracieusement à tous les Sartoises.

Sartoises, Sartoises, dès la cuvée 2026, ouvrez-leur donc la porte avec confiance et enthousiasme ! C'est la quintessence de la fête de votre village et c'est pour vous qu'ils sont là !

Quoique notre comité fasse de notre kermesse à l'avenir (la voir encore plus grande ou la voir à nouveau plus modeste), une chose restera à coup sûr, c'est cette tradition des MJH, de leur costume, de leur chapeau boule, de leur cocarde, et de leur tournée. Jamais cette tradition ne s'arrêtera !

Savez-vous que lors de l'année noire du COVID où la kermesse nous fut interdite - un petit comité d'irréductibles Gaulois a organisé une kermesse (à distance) et a cousu une exceptionnelle cocarde ? (de couleur noire, faut-il le préciser). Merci à toi pour avoir assuré ça Ju.

Suite de l'article à la page 22

Kermesse de Sart-Bernard suite :

Cette kermesse 2025 fut une cuvée grandiose, sans fausses notes, et remplie de la convivialité qui fait loi dans notre si beau village.



Et encore et toujours – comme depuis quelques années - avec nos invités VIP de l'UPEA de Haltinne – encadrés par Adélaïde, la cousine de Charlotte (merci à vous !).

Merci du fond du cœur à tous ceux qui nous ont précédés dans l'organisation de ces 90+ dernières années de kermesse (je me souviens du gamin que j'étais à 7 ou 8 ans qui essayait juste d' « attraper la floche » dans le carrousel en face de « chez végété » – seuls mes copains de l'époque se souviendront – mais ce furent mes premières kermesses, il y a plus de 50 ans).

Avec notre équipe d'aujourd'hui et les innombrables bénévoles de la kermesse, nous continuons juste à faire vivre ce magnifique moment sartois, et nous vous invitons donc déjà pour la cuvée 2026.

Pour le Comité, Vincent.

Chemins et sentiers publics Assessois

Le samedi 30 août dernier, 10 membres du groupe des "Chemins et Sentiers Publics Assessois" ont dégagé le chemin n° FI 5 entre Florée et Maibelle.

Ce chemin oublié depuis de très nombreuses années était envahi par une intense végétation et même par des arbres.

Ont participé à ces fameux travaux ; de gauche à droite :

Philippe André, Philippe Dejardin, Jean-François Legrand, Jean-Marie Rouart, Luc Vandezande, José Depouhon, Jean- Pierre Vanlaere, Jean-Pierre Barthel, Daniel Sterpin et le photographe Georges Lambillotte.

Les photos suivantes illustrent le travail, en cours puis bien avancé qui s'achèvera par l'abattage des plus gros arbres par le Service Travaux de la Commune.

L'Acsta remercie Daniel Sterpin d'avoir partagé les nouvelles du groupe.



« Nos clients apprécient
notre discrétion et
notre savoir-faire. »

Benjamin Das Dorez

081 73 75 45 | Disponible 24h/24h et 7/7

Funérailles - crémations
assistance en formalités après funérailles
www.centrefuneraire-laloux-chaudoir.be

Laloux - Chaudoir DELA
Centre Funéraire

DFA1 BV - RPM 0412.937.710

ENTREPRISE
VANBAELEN

Toute une équipe à votre service pour :

Toiture - Charpente - Zinguerie
Isolation toiture et pignon
Sanitaire neuf et rénovation
Eau de pluie, ...



Rue du Trou Perdu 5 - 5300 Thon
Zoning Industriel de la Fagne - 5330 Assesse
Tél. : 081 63 52 34
www.vanbaelen-toitures.be

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur
collaboration à la parution de cette édition.

Nous nous excusons auprès de ceux
qui n'auraient pas été contactés.



Vous souhaitez paraître dans le prochain
numéro, contactez-nous !

071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be



Matériaux de construction
Isolation
Pavé extérieur
Stabilisé
Pellets
Plâtre
...

RÉNOVER,
CONSTRUIRE,
AMÉNAGER.

Rue de la Fagne, 32 - 5330 **ASSESE**
Tél. 083 65 50 94 - www.lizin-sa.be
e-mail : lizin@toutfaire.com

ZONING DE BIRON



Carrosserie
ETIENNE srl

Tel: 083/65 77 38

rue du Bois Marguerite, 1 B-5590 Ciney
carrosserie-etienne.be



Maredret
1803
monastère



L'héritage des Sœurs
de l'Abbaye



L'ABUS D'ALCOOL NUIT À LA SANTÉ.



DEMAZY Max

PORTES DE GARAGES
HORMANN - NOVOFERM - SESAME
PRIVÉS ET INDUSTRIEL
MINI-VOLETS • BOX DE GARAGE • PORTAILS •
TENTES SOLAIRES
Avec ou sans motorisation

VENTE - RÉPARATION ENTRETIEN (TOUTES MARQUES)

Du lundi au samedi de 9h à 18h
Fermé dimanche & jours fériés

INFO www.demazym.be

CHAUSSÉE DE MARCHÉ 26 - 5330 ASSESSE - info@demazym.be - 0497/23 38 75



Le Gîte Abacus, à la Porte de l'Ardenne, à l'orée des bois et au bord des champs, silence et zénitude



Le Gîte Abacus

À l'orée des bois, au bord des champs, à la porte de l'Ardenne

3 chambres, 2sdb, hammam, flipper, baby-foot, jardin, terrasse, bbq

0477 28 29 32
contact@eden-villa.eu
www.eden-villa.eu/abacus

rue Saint-Denys, 88A
5330 SART-BERNARD





COFINAM

FIDUCIAIRE AGRÉÉE PAR L'I.T.A.A.

4, Rue du Bois Gilot 5336 COURRIERE
info@cofinam.be



DBM ÉLECTRICITÉ

par Michel De Bel

Electricité générale, Panneaux photovoltaïques,
Climatisation, Bornes de recharge

0476 24 54 66
dbmelectricite@gmail.com



nélis & fils

BOULANGERIE • PÂTISSERIE

TOUS PRODUITS DE 1^{er} CHOIX

Place Communale 13 • 5330 ASSESSE
Tél. : 083 65 53 37

Quincaillerie MAILLEN

1A, rue de Lustin - Maillen - 083/65.56.20